

**AVIS PUBLIC  
BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE 2023**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière de la Ville de Charlemagne, que conformément aux dispositions de l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, le bilan annuel de la qualité de l'eau potable du réseau d'aqueduc de la Ville pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 a été dressé.

Le bilan a été déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en obtenir une copie au 84, rue du Sacré-Cœur aux heures normales d'ouverture.

Une copie est également disponible sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante :  
<https://www.ville.charlemagne.qc.ca/>

Donné à Charlemagne, ce 13 mars 2024



Virginie Riopelle  
Directrice administrative et greffière

---

**CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE**

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 13 mars 2024, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 13 mars 2024.



Virginie Riopelle  
Directrice administrative et greffière